



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 AVRIL 2026 – 18H

Réf 2026 – N°4/5.2

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

L'an **DEUX MILLE VINGT-SIX, le TRENTE AVRIL à 18H00**, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 17 avril (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Cédric BONATO, Maire.

PRÉSENT-E-S : Cédric BONATO - Maryline POUGENC – Luc VERNHES – Carine VANDERBISTE – André MORRA – Florence COMBE – Joachim RAMS – Incarnation CHALLEGARD – Jean-Alain CASACCI– Serge PINQUIER– Mariana GARCIA – Nathalie CAVAILLÉ – Patricia BANCION – Cristel MARCHAND – Lorenzo SANCHIS – Catherine BIDET - Yannick BUSSAC – Yann ALBERT – Amélie MARTORELL – Marine ANJO - Christian LAPISARDI – Régis VIANET – André VIGNE – Patricia VAN DER LINDE - Pascale MOURRUT - Noémie ALBECQ-MEGIAS.

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION : Cédric BREYSSE procuration à André MORRA, Jean-Philippe CHARPIN procuration à Yannick BUSSAC, Nicole SABATIER procuration à Noémie ALBECQ-MEGIAS.

ABSENTS NON-REPRÉSENTÉS : Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Florence COMBE

NOMBRE DE MEMBRES AFFÉRENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : 29

Cédric BONATO souhaite rendre hommage à Mme Claude LAMON, décédée tragiquement à la suite d'un accident. Il rappelle qu'elle avait travaillé pour la communauté principalement sur la commune d'Aigues-Mortes et le service de la communication.

I- Appel nominatif des conseillers

Cédric BONATO procède à l'appel nominatif des conseillers.

II- Ouverture de la séance :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

III-Nomination du secrétaire

Cédric BONATO propose la candidature de Florence COMBE, en qualité de secrétaire pour la présente séance.

IV- Présentation de l'ordre du jour de la séance.

La présente convocation a été envoyée le 09 avril 2026 avec l'ordre du jour suivant :

- II. Ouverture de la séance
- III. Nomination du secrétaire
- IV. Présentation de l'ordre du jour de la séance

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Cédric BONATO, Maire d'Aigues-Mortes

- 1) DF – Cinéma – Compte Financier Unique (CFU) 2025
- 2) DF - Cinéma – Affectation du résultat 2025 sur le Budget Annexe 2026
- 3) DF - Cinéma – Subvention du Budget Principal au budget annexe 2026

- 4) DF - Cinéma – Budget annexe primitif 2026
- 5) DF – Office de Tourisme – Compte Financier Unique (CFU) 2025
- 6) DF - Office de Tourisme – Affectation du résultat 2025 sur le Budget Annexe 2026
- 7) DF - Office de Tourisme – Budget annexe primitif 2026
- 8) DF – Parkings – Compte Financier Unique (CFU) 2025
- 9) DF - Parkings – Budget annexe primitif 2026
- 10) DF – Commune – Compte Financier Unique (CFU) 2025
- 11) DF - Commune – Vote des taux locaux d'imposition 2026
- 12) DF - Commune – Budget principal 2026
- 13) Informations et questions orales d'actualité

Cédric BONATO donne la parole à Noémie ALBECQ-MEGIAS.

Noémie ALBECQ-MEGIAS prend la parole et dit : « Bonjour à tous et à toutes, je voudrais juste vous dire par rapport aux conseils municipaux qui sont filmés par l'association le Revivre, nous souhaiterions qu'ils soient filmés par la mairie et diffusés en simultané à des fins d'information et de transparence. Je pense qu'il n'y a pas eu de communication, ni pour ce conseil ni pour le précédent. Nous savons qu'ils sont filmés mais à notre connaissance nous n'avons pas entendu cette information. Merci »

Cédric BONATO reprend la parole et dit : « Alors je vous préviens que le conseil est filmé côté élus et pas côté public. Il y a donc l'anonymat qui est respecté au niveau public. Je souhaiterais que cela soit fait par les services de la mairie, malheureusement nous n'avons pas les moyens techniques et pour l'instant financiers, ce qui sera évoqué ce soir. J'espère qu'à terme nous disposerons de l'équivalent technique de la commune du Grau du Roi qui permet de filmer simultanément et directement sur réseaux sociaux. »

Noémie ALBECQ-MEGIAS prend la parole et dit : « On pourrait y arriver aussi avec un portable mairie, éventuellement. »

Cédric BONATO répond que si cela se fait dans le cadre des services, il va falloir régler. Ça va être du temps d'agent qui sera obligé de venir déclencher le bouton ce qui est aussi un budget. Il rassure en indiquant que le fait de filmer l'intégralité des conseils municipaux fait partie de leurs projets pour cette année.

Joachim RAMS prend la parole et dit : « on vous propose de poursuivre la très bonne habitude qui avait cours lors de la précédente mandature, c'est-à-dire on va vous faire une présentation synthétique de l'ensemble des budgets et pour que ce soit relativement fluide, notez bien vos interrogations, vos questions pour que l'on puisse y répondre après la présentation plutôt que de devoir interrompre la présentation, si vous êtes d'accord, bien sûr. » Puis il fait la présentation synthétisée.

À l'issue de la présentation, il demande s'il y a des questions ou des observations. Il donne la parole à Noémie ALBECQ-MEGIAS.

Noémie ALBECQ-MEGIAS « en ce qui concerne le vote des CFU 2025. Je m'exprime au nom de notre groupe concernant ce vote. Comme nous l'avons indiqué durant la campagne, nous avons émis le souhait de réaliser un audit financier de la ville et de solliciter la chambre régionale des comptes. C'est une position de transparence à laquelle nous sommes toujours attachés. Nous voterons pour ces CFU. Ce vote reflète avant tout la validation du trésorier public qui certifie la sincérité des comptes. C'est pour nous un acte administratif nécessaire pour clôturer l'exercice 2025. Je veux toutefois préciser que ce vote ne signifie pas pour autant que nous validons tous les choix politiques qui ont été faits par le passé. Ce sont deux choses différentes. Je vous remercie. »

Joachim RAMS lui répond : « en ce qui concerne l'audit, Cour de comptes, on le demande. C'est à dire on va tout faire pour parvenir à obtenir cet audit au niveau de la Cour Régionale des Comptes, mais ce que l'on sait, ceci étant, la décision ne sera prise qu'au vu d'un soutien de la DGFIP. C'est la DGFIP qui peut tout à fait sensibiliser la Cour des Comptes sur le besoin de procéder à cet audit de nos comptes. Pour la petite histoire, disons que l'opposition de la mandature précédente a demandé par 3 années successives à l'occasion des campagnes annuelles que fait la Cour Régionale des Comptes on avait déjà demandé cet audit mais là à titre individuel, sans le moindre succès. On espère vraiment l'obtenir cette fois ci parce que ce serait l'audit le plus intéressant parce qu'il est gratuit et avec une très, très forte compétence dans la mesure où il y a une très bonne connaissance de ce qu'il se fait partout sur le territoire, d'autant que le dernier rapport a été établi en 2012 et portait sur le dernier exercice en 2010. Cela permettrait de couvrir toute une période de plusieurs mandatures et ça nous éclairerait sur les options à prendre sur les toutes prochaines années. » Il donne la parole à M. VIANET

Régis VIANET : « Merci Joachim pour la présentation et bravo pour cette première présentation, c'était dans le ton qu'il fallait. Simplement je voudrais rappeler un certain nombre d'éléments de contexte de la mandature précédente qui ont amené aux résultats que vous avez présentés. Il est vrai que la situation budgétaire qui vient d'être présentée est une situation réaliste mais à la fois je trouve un peu caricaturale dans le sens où depuis 2020 la commune a dû faire face à un contexte conjoncturel particulièrement pénalisant, ce qui a été dit tout à l'heure, pour les finances de la ville puisque nous avons eu droit à quand même 2 années COVID où là les recettes ont chuté de plus de 30%. Nous avons aussi eu droit à la déclaration de la guerre en Ukraine, où là le prix de l'énergie a été augmenté par 2. Cette situation conjoncturelle, comme tu l'as souligné, elle se poursuit aujourd'hui avec le conflit au Moyen Orient ce qui continue d'impacter notamment les dépenses énergétiques. Il faut rappeler aussi qu'au cours de la mandature précédente nous avons eu droit à subir la réorganisation des services de l'Etat qui a eu pour conséquence un report des charges vers les collectivités locales. Je vous citerais notamment la mise en place de France Service qui a été mis en place à Aigues-Mortes pour répondre aux besoins de nos concitoyens qui a été mis en place juste après la fermeture de la trésorerie. Il faut savoir que la Trésorerie était directement gérée par les services de l'Etat et aujourd'hui France Service c'est la commune qui gère. C'est la commune qui paye les charges en personnel pour assurer les missions de l'Etat. Autre élément aussi, la suppression de la taxe d'habitation qui n'a pas été totalement compensée, ce qui a impacté la fiscalité locale. Par ailleurs pendant le mandat précédent a été fait le choix aussi de diminuer l'endettement, et ça tu l'as dit. En effet, l'encours de la dette est passé de 13 millions d'euros en 2020 à 8,4 en 2025.

Sur cette même période la municipalité a dû faire face à des imprévus, la réparation de la toiture de la halle des sports N. LIGUORI, qui nous a coûté à peu près 100 000 euros, la mise en place de la sécurité du pont du Bourgidou qui était menaçant qui a coûté 170 000 euros à la commune sur le budget de fonctionnement, je rappelle ce n'était pas de l'investissement, avant l'installation du pont provisoire qui dépasse allègrement les 200 000 euros et encore ça c'est sur du fonctionnement et pas sur de l'investissement et la réfection rue Émile JAMAIS suite aux travaux d'urgence, sur les réseaux d'eau, qui a coûté plus de 300 000 euros à la commune. Concernant les écoles, il a été procédé à l'installation des tableaux numériques, ce qui était une volonté pour répondre à l'informatisation des activités scolaires mais aussi nous avons été obligés d'installer la climatisation pour lutter contre les fortes chaleurs printanières et cette climatisation c'était pour répondre aux normes sanitaires qui nous ont été imposées par les services de l'Etat.

Enfin, plus de 2 millions d'euros de travaux de restauration pour l'église Notre Dame des Sablons, qui comme chacun le sait est un monument classé, qui nécessite des interventions sous maîtrise d'ouvrage sous le regard très vigilant des architectes du patrimoine, donc vous comprendrez que tout cela a eu des impacts sur le budget.

Au niveau des recettes et plus particulièrement des dotations de l'État, elles ont été amputées en 2025 de près de 60 000 euros par rapport aux prévisions puisque l'État chaque année, vous avez dû recevoir les prévisions, des dotations de l'État pour constituer le budget primitif qu'on avait reçu à l'époque aussi et l'état n'a pas honoré ses prévisions. De plus l'État a repris près de 300 000 euros sur les recettes fiscales puisque la loi des finances rectificative n'a pas été votée et en fin 2025, comme vous le savez tous.

Enfin, il a été fait le choix d'acquérir la Caisse d'Épargne et le Temple sur des fonds propres de la commune pour environ 1 million d'euros sans recourir immédiat à l'emprunt, ce qui a impacté les réserves budgétaires mais a augmenté le patrimoine immobilier de la commune. Le résultat comptable 2026 fait apparaître effectivement un déficit de fonctionnement de 339 995 euros dû essentiellement à des écritures comptables liées à la mise à jour des amortissements. Ce qui n'impacte pas le résultat positif entre les recettes et les dépenses hors des opération d'ordre. Pour 2026 l'État comme tu as dit annonce d'ores et déjà des restrictions sur les dotations aux collectivités suite au vote de la loi finance, d'ailleurs l'association des maires de France s'en est plaint auprès du gouvernement puisque cela va mettre en difficulté toutes les collectivités locales et pas qu'Aigues-Mortes. Il est évident qu'une baisse des recettes doit se traduire par une baisse des dépenses pour maintenir l'équilibre du budget c'est pourquoi concernant le chapitre 11 tout à l'heure on évoquera un certain nombre de points. Je voudrais rajouter que concernant le chapitre 12, les dépenses en personnel qui augmentent effectivement, le glissement vieillesse, technicité, c'est une mécanique, mais je voudrais rappeler que pendant le mandat précédent la collectivité a dû subir la réactualisation des points d'indice de la revalorisation des salaires de la fonction publique puisque cela a été la loi, les 2 lois produites pour revaloriser les salaires des fonctionnaires notamment en 2023 qui a vu le chapitre 12 de la collectivité augmenter de plus de 15 voire 20%. Voilà ce que je voulais dire par rapport à la mandature précédente, merci. »

Cédric BONATO prend la parole et dit : « M. VIANET, vous étiez bien l' élu en charge des finances ? Vous avez tout signé ? Vous nous parlez d'une baisse des recettes de 30%

Régis VIANET prend la parole mais son micro n'est pas enclenché.

Cédric BONATO : Vous annoncez une baisse de 30% des recettes en 2020, c'est faux. Je viens de vérifier. Vous annoncez que France Service a coûté cher, c'est le CCAS qui prend en charge. C'est faux, il y a une subvention. Vous annoncez une augmentation des dépenses sur le personnel, je vous rappelle qu'en 2014, il y avait 160 agents dans la ville, ils sont actuellement de 210, soit 3 millions de plus de salaire. Il y avait 8700 habitants en 2012 en 2025 et 2026 il y a 8700 habitants aussi. Donc où sont les services supplémentaires ? Je vous pose la question ? C'est 3 millions d'euros. C'est l'État ? L'administration ? C'est la politique ? Vous êtes comptable de cela. Vous avez privatisé des pans que ce soit pour le nettoyage, que ce soit pour les parkings, mais vous avez gardé la masse salariale. Pourquoi ? Quand j'ai laissé les comptes en 2012, vous aviez une marge de manœuvre et des économies d'un million et demi d'euros qu'on a injecté en investissement. Moi je vous le dis, cette gestion-là vous en êtes l'héritier. C'est vous qui avez ventilé, c'est vous qui avez voté au conseil municipal et maintenant il faut l'assumer. La trésorerie, il y a 200 000 euros sur les comptes, on fait comment pour sortir l'argent ? Ça se dégrade depuis 3 ans, Joachim vous l'a fait remarquer. Maintenant on est en bout de course.

Alors, Le clientélisme c'est bien mais à un moment donné qui paye la facture, c'est le contribuable. Donc cette année on va serrer à la dépense et on va aller chercher la recette.

Régis VIANET : « Alors déjà sur les signatures, allez rechercher dans les archives de la municipalité, vous verrez si c'est l'adjoint délégué aux finances qui a signé. Je n'ai rien signé, donc la signature ce n'est pas M. VIANET qui a signé, donc remettons les choses dans l'ordre. Il y a une équipe municipale, il y a des élus. Le délégué aux finances n'est pas responsable des ressources

humaines, il n'est pas responsable des missions d'investissement de la commande publique. Il est seulement en veille pour vérifier que les comptes soient bien suivis, que les nomenclatures soient respectées. Il est là pour produire de l'alerte, ce que j'ai fait régulièrement. Ce n'est pas uniquement le délégué aux finances qui prend les responsabilités, qui prend les décisions. Il y a un maire, le maire est responsable, vous le savez tous. Et puis je vais vous dire, lors de votre premier mandat, qui a privatisé le Césame, c'est bien vous ? qui a augmenté la ...

Cédric BONATO : Le Sésame je ne l'ai pas privatisé je l'ai municipalisé.

Régis VIANET : Vous avez augmenté la masse salariale, de fait.

Cédric BONATO : Oui mais c'était une subvention oui mais il y avait l'argent.

Régis VIANET : Vous parlez du CCAS et notamment France Service, le CCAS comment il est équilibré budgétairement ? C'est la subvention du budget principal. Si on augmente les dépenses du CCAS c'est le budget principal qui va venir.

Cédric BONATO : « Donc si on vous écoute, vous n'êtes responsable de rien du tout. C'est la faute de l'Etat, c'est la faute de la guerre en Ukraine, c'est la faute du détroit d'Ormuz, mais vous, vous n'avez rien signé, rien vu, circulez il n'y a rien à voir.

Régis VIANET : Mais ce n'est pas Régis VIANET qui a signé, excusez-moi...

Cédric BONATO : M. VIANET, c'est le discours que vous venez de tenir.

Régis VIANET : Je vous ai expliqué les éléments de contexte de la mandature précédente et des choix qui ont été faits par une équipe, pas par M. VIANET.

Cédric BONATO : Moi je vous dis, vous avez tous voté ?

Régis VIANET : Là je suis d'accord, je ne dis pas que je n'ai pas voté

Cédric BONATO : Vous êtes 3 présents de l'ancienne mandature et vous avez tous voté.

Régis VIANET : Soyons précis dans les mots et la façon dont on parle. Il ne faut pas dire que c'est M. VIANET qui est responsable de tout. M. VIANET c'est un élément, c'est une personne d'une équipe municipale, et c'est une décision collective. Donc on a voté, bien sûr, comme l'opposition a voté certaines délibérations en responsabilité. On l'a fait en responsabilité.

Cédric BONATO : Voilà vous avez tout dit, vous êtes en responsabilité, merci M. VIANET

AFFAIRE N°01

DF – Budget annexe du Cinéma – Compte Financier Unique (CFU) 2025

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2121-14, L2121-21 et L2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du CFU et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, ainsi que son article L2121-31 relatif à l'adoption des CFU ;
- Vu le code des juridictions financières ;
- Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 modifiée relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le compte financier unique (CFU), établi conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du CGCT afin de constituer l'arrêté des comptes de l'exercice 2025, comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;

- Considérant la validation du projet de CFU par le service de gestion comptable de Vauvert, territorialement compétent ;
- Considérant que M. Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué aux Finances, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte financier unique 2025
- Considérant que M. Cédric BONATO, Maire en exercice, ne participe pas aux opérations de vote, laissant la présidence de la séance à M. RAMS, lors du vote du CFU 2025 ;

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, remplaçant à la fois le compte administratif et le compte de gestion.

Il vise à améliorer la transparence et la lisibilité des informations financières des collectivités locales, en mettant en évidence les données comptables aux côtés des données budgétaires. Cette approche permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et de contribuer au débat démocratique sur les finances locales.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

La vue d'ensemble, issue de la maquette ci-annexée du compte financier unique 2025 du budget annexe du Cinéma se présente ainsi que suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – VUE D'ENSEMBLE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	122 349,00	302 410,93	424 759,93
	Recettes réalisées (1)	102 417,46	291 851,48	394 268,94
	Restes à réaliser	-	-	-
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	46 775,21	330 850,00	377 625,21
	Dépenses réalisées	46 256,31	300 530,54	346 786,85
	Restes à Réaliser	-	-	-
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	56 161,15	-8 679,06	47 482,09
Résultats antérieur reportés	Résultats antérieurs reportés	-75 573,79	28 439,07	-47 134,72
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	-19 412,65	19 760,01	347,37
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-	-	-
Résultat cumulé	Excédent / déficit	-19 412,64	19 760,01	347,37

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** le compte financier unique du budget annexe cinéma, conformément à la maquette budgétaire ci-annexée,
- **D'arrêter** le résultat définitif pour l'exercice 2025 tel que résumé ci-dessus.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations.

Cédric BONATO précise qu'il ne prendra pas part au vote.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-18	DF - CINÉMA – COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025	Pour :	28	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°02

DF – Budget annexe du Cinéma – Affectation du résultat 2025

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu les articles L1612-12, L2121-31 et L2121-14 du Code général des Collectivités Territoriales
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
- Vu le compte financier unique du budget annexe cinéma ;

La clôture de l'exercice 2025 du budget annexe du Cinéma présente :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : 19 760,01 €
- Un déficit d'investissement cumulé de : - 19 412,64 €
- Un excédent de clôture cumulé toutes sections confondues de : **347,37 €**

Lorsque le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- L'excédent de la section fonctionnement est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- Le solde disponible peut être inscrit : soit en section fonctionnement, soit en section d'investissement.

En conséquence, au titre du résultat de fonctionnement 2025 du budget annexe cinéma, il est proposé au conseil municipal :

- **D'affecter** une partie du résultat de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068) : **19 412,64 €**
- **De maintenir** l'inscription du solde disponible en fonctionnement : **347,37 €**

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-19	DF – CINÉMA – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 SUR LE BUDGET ANNEXE 2026	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°03

DF – Budget annexe du Cinéma – Subvention du budget principal 2026

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu les articles L 2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote des budgets ;
- Vu les arbitrages décidés lors de la préparation du budget primitif 2026 de la commune et le budget annexe Cinéma 2026 ;
- Considérant que les recettes prévisionnelles d'exploitation du budget annexe Cinéma sont insuffisantes pour équilibrer la section d'exploitation dudit budget pour 2026 ;

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le montant de la subvention de fonctionnement allouée au budget annexe Cinéma, pour l'exercice 2026 à hauteur de : **251 362,00 €**

Les crédits pour le versement de cette subvention font l'objet d'une inscription au Budget Primitif 2026 de la commune en dépenses de fonctionnement compte 65821 et en recettes de fonctionnement compte 74741 sur le budget annexe Cinéma, budgets votés lors de ce conseil municipal en date du 30 avril 2026.

- De dire que les modalités de versement de cette subvention seront les suivantes :

Versement du Budget principal de la Commune vers le budget annexe Cinéma

- Premier versement, courant juin 2026 : 83 787,00 €
- Deuxième versement, début septembre 2026 : 83 787,00 €
- Troisième versement, début décembre 2026 : 83 787,00 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-20	DF – CINÉMA – SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE 2026	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°4

DF – Budget annexe du Cinéma – Budget primitif 2026

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L2311-1 à L.2343-2 du CGCT ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Le vote du budget primitif s'inscrit dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire présenté lors du conseil municipal du 15 avril 2026.

Il s'équilibre aussi bien en dépenses et recettes, section par section et dans sa totalité, ainsi que suit en commençant par les dépenses de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	112 808,00	0,00	114 930,14	114 930,14	114 930,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	185 500,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4,39	0,00	4,64	4,64	4,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		298 312,39	0,00	294 934,78	294 934,78	294 934,78
66	Charges financières	3 028,15	0,00	2 942,86	2 942,86	2 942,86
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		301 340,54	0,00	297 977,64	297 977,64	297 977,64
023	Virement à la section d'investissement (4)	19 796,00	0,00	13 334,36	13 334,36	13 334,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 713,46	0,00	9 748,00	9 748,00	9 748,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		29 509,46	0,00	23 082,36	23 082,36	23 082,36
TOTAL		330 850,00	0,00	321 060,00	321 060,00	321 060,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						321 060,00

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses de fonctionnement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations. Il donne la parole à Noémie ALBECQ-MEGIAS

Noémie ALBECQ-MEGIAS : « Monsieur le rapporteur, Noémie ALBECQ-MEGIAS : Nous avons une question concernant la section de fonctionnement. Vous avez évoqué tout à l'heure le 012. Nous souhaiterions être éclairés sur la baisse des charges de personnel alors que comme vous l'indiquez le GVT augmentait naturellement de 1,5% environ pour les communes de notre strate. La question que l'on se posait est de savoir quel levier vous allez utiliser pour baisser ces charges ?

Cédric BONATO rappelle qu'il s'agit d'un budget primitif. Ce ne sont pas des comptes arrêtés mais des prévisionnels....

Joachim RAMS : « si j'ai bien compris vous comparez par rapport au budget précédent. Le réalisé du budget précédent a été différent donc la comparaison à faire serait le budget proposé par rapport au réalisé, et non pas par rapport au budget précédent qui pouvait tout à fait prévoir des marges qui n'ont pas été consommées. Je pense que c'est cela l'écart. On n'a absolument pas l'intention de toucher aux effectifs actuels. »

Cédric BONATO confirme les dires de M. RAMS. il ajoute qu'il faut que vous regardiez les chiffres sur le CFU et le reporter sur les propositions budgétaires de 2026.

Noémie ALBECQ-MEGIAS : « On regarde les tableaux qui nous sont proposés. »

Joachim RAMS lui répond mais son micro n'est pas enclenché.

Vote pour cette section à l'unanimité

▬ Sont ensuite présentées les propositions de crédits à inscrire en recettes de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	229 410,93	0,00	255 712,63	255 712,63	255 712,63
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		302 410,93	0,00	320 712,63	320 712,63	320 712,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		302 410,93	0,00	320 712,63	320 712,63	320 712,63

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	302 410,93	0,00	320 712,63	320 712,63	320 712,63
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	347,37
---	---------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	321 060,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	23 082,36
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les recettes de fonctionnement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole il est passé au vote.

Vote pour cette section à l'unanimité.

Ensuite, sont présentées les dépenses d'investissement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	26 925,21	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		26 925,21	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 850,00	0,00	23 082,36	23 082,36	23 082,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 850,00	0,00	23 082,36	23 082,36	23 082,36
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		46 775,21	0,00	23 082,36	23 082,36	23 082,36

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	46 775,21	0,00	23 082,36	23 082,36	23 082,36
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	19 412,64
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 495,00
---	------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole il est passé au vote.

Vote pour cette section à l'unanimité.

Enfin, sont examinées les propositions de crédits à inscrire en recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 839,54	0,00	19 412,64	19 412,64	19 412,64
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 839,54	0,00	19 412,64	19 412,64	19 412,64
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		92 839,54	0,00	19 412,64	19 412,64	19 412,64

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	19 796,00		13 334,36	13 334,36	13 334,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 713,46		9 748,00	9 748,00	9 748,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		29 509,46		23 082,36	23 082,36	23 082,36

TOTAL	122 349,00	0,00	42 495,00	42 495,00	42 495,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 495,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

23 082,36

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à l'unanimité.

L'ensemble des crédits inscrits dans les chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement, aussi bien en dépenses qu'en recettes ayant été adoptés, il appartient désormais à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'ensemble du budget annexe du cinéma tel que présenté ci-après :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	23 082,36	42 495,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 19 412,64	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	42 495,00	42 495,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	321 060,00	320 712,63
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 347,37
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	321 060,00	321 060,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	363 555,00	363 555,00

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur le budget primitif 2026 du Cinéma (budget annexe), dans son ensemble (NDLR : le tableau ci-dessus est celui de la maquette officiellement présentée et mise au vote => cf. observations page suivante).

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-21	DF – CINÉMA – BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2026	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°5

DF – Budget annexe de l'Office de Tourisme – Compte Financier Unique (CFU) 2025

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2121-14, L2121-21 et L2121- 29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif/CFU et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, ainsi que son article L2121-31 relatif à l'adoption des comptes administratifs et de gestion/CFU ;
- Vu le code des juridictions financières ;
- Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 modifiée relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le compte financier unique (CFU), établi conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du CGCT afin de constituer l'arrêté des comptes de l'exercice 2025, comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Considérant la validation du projet de CFU par le service de gestion comptable de Vauvert, territorialement compétent ;

Considérant que M. Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué aux Finances a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte financier unique 2025

- Considérant que M. Cédric BONATO, Maire en exercice, ne participe pas aux opérations de vote, laissant la présidence de la séance à M. RAMS, lors du vote du CFU 2025 ;

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, remplaçant à la fois le compte administratif et le compte de gestion.

Il vise à améliorer la transparence et la lisibilité des informations financières des collectivités locales, en mettant en évidence les données comptables aux côtés des données budgétaires. Cette approche permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et de contribuer au débat démocratique sur les finances locales.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

La vue d'ensemble, issue de la maquette ci-annexée du compte financier unique 2025 du budget annexe de l'Office de Tourisme se présente ainsi que suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – VUE D'ENSEMBLE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	9 486,82	633 542,10	643 028,92
	Recettes réalisées (1)	9 484,91	617 369,00	626 853,91
	Restes à réaliser	-	-	-
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	22 439,00	641 243,00	663 682,00
	Dépenses réalisées	18 522,14	575 814,09	594 336,23
	Restes à Réaliser	-	-	-
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 9 037,23	41 554,91	32 517,68
Résultats antérieur reportés	Résultats antérieurs reportés	12 952,18	7 700,90	20 653,08
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	3 914,95	49 255,81	53 170,76
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-	-	-
Résultat cumulé	Excédent / déficit	3 914,95	49 255,81	53 170,76

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** le compte financier unique du budget annexe de l'Office de Tourisme, conformément à la maquette budgétaire ci-annexée,
- **D'arrêter** le résultat définitif pour l'exercice 2025 tel que résumé ci-dessus.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y des observations à ajouter. Il donne la parole à Régis VIANET

Régis VIANET prend la parole et dit : « Excusez-moi de revenir sur l'affaire précédente, je crois que la dernière votation on a voté pour l'information générale de l'exécution du budget de l'exercice précédent. Il y a dû avoir une mauvaise extraction du budget primitif parce que normalement ce n'est pas sur cette page que l'on doit voter. On doit voter sur la présentation globale du budget 2026 et non sur ce CFU 2025. Il me semble. »

Cédric BONATO : « La vue n'est pas la bonne mais vous avez voté sur les chiffres précédemment exposés, oui. Le dossier est correct mais il y a un problème sur la note de synthèse. »

Joachim RAMS demande s'i y a d'autres questions ou observations.

Cédric BONATO indique qu'il ne prend pas part au vote.

Personne ne prenant la parole, Joachim RAMS est passé au vote.

Délibération 2026-22	DF- OFFICE DE TOURISME- COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025	Pour :	28	UNANIMITÉ
		Contre :	0	NÉANT
		Abstention :	0	NÉANT

AFFAIRE N°6

DF – Budget annexe de l'Office de Tourisme – Affectation du résultat 2025

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu les articles L1612-12, L2121-31 et L2121-14 du Code général des Collectivités Territoriales
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
- Vu le compte financier unique du budget annexe de l'Office de Tourisme ;

La clôture de l'exercice 2025 du budget annexe de l'Office de Tourisme présente :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : 49 255,81 €
- Un excédent d'investissement cumulé de : 3 914,95 €
- Un excédent de clôture cumulé toutes sections confondues de : **53 170,76 €**

Lorsque le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- L'excédent de la section fonctionnement est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- En l'absence de déficit d'investissement 2025, l'affectation de l'excédent de fonctionnement est libre ; le solde disponible peut être inscrit soit en section fonctionnement, soit en section d'investissement.

En conséquence, au titre du résultat de fonctionnement 2025 du budget annexe de l'Office de Tourisme, il est proposé au conseil municipal :

- **D'inscrire** le solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2025 (excédent) de 3 914.95 € sur la ligne codifiée 001 (RI)
- **D'affecter** 1 666.05 € en excédent de fonctionnement capitalisé sur la ligne codifiée 1068 (RI) – affectation en réserves.
- **Reporter** le solde soit 47 589.76 € en résultat reporté de fonctionnement sur la ligne codifiée 002 (RF) – excédent reporté.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-23	DF – OFFICE DE TOURISME – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE 2025 SUR LE BUDGET ANNEXE 2026	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°7

DF – Budget annexe de l'Office de Tourisme – Budget primitif 2026

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 du CGCT ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Le vote du budget primitif s'inscrit dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire présenté lors du conseil municipal du 15 avril 2026. Il s'équilibre aussi bien en dépenses et recettes, section par section et dans sa totalité, ainsi que suit, en commençant par les dépenses de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	192 121,00	0,00	182 999,32	182 999,32	182 999,32
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	435 000,00	0,00	435 500,00	435 500,00	435 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	600,00	0,00	505,00	505,00	505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		627 721,00	0,00	619 004,32	619 004,32	619 004,32
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 270,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	549,00	0,00	2 757,68	2 757,68	2 757,68
Total des dépenses réelles de fonctionnement		633 540,00	0,00	622 762,00	622 762,00	622 762,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 703,00	0,00	8 288,00	8 288,00	8 288,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 703,00	0,00	84 288,00	84 288,00	84 288,00

TOTAL	641 243,00	0,00	707 050,00	707 050,00	707 050,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	707 050,00
--	-------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses de fonctionnement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Personne ne prenant la parole il est passé au vote.

Vote pour cette section à l'unanimité.

Sont ensuite présentées les propositions de crédits à inscrire en recettes de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 000,00	0,00	8 860,24	8 860,24	8 860,24
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	524 254,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations (3)	94 959,40	0,00	50 600,00	50 600,00	50 600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 328,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		633 542,10	0,00	659 460,24	659 460,24	659 460,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		633 542,10	0,00	659 460,24	659 460,24	659 460,24

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	633 542,10	0,00	659 460,24	659 460,24	659 460,24
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	47 589,76
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	707 050,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	84 288,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les recettes de fonctionnement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à l'unanimité.

Ensuite, sont présentées les dépenses d'investissement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	22 439,00	0,00	89 869,00	89 869,00	89 869,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		22 439,00	0,00	89 869,00	89 869,00	89 869,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		22 439,00	0,00	89 869,00	89 869,00	89 869,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	22 439,00	0,00	89 869,00	89 869,00	89 869,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 869,00
---	------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Il donne la parole à Noémie ALBECQ-MEGIAS

Noémie ALBECQ-MEGIAS prend la parole et dit : « À quoi correspondent les immobilisations corporelles puisque l'office de tourisme vient d'être refait à neuf ? La ligne 21 pour 89 869€ ? »

Joachim RAMS : « ...(micro non branché)... constitué par le remboursement des travaux à faire à la mairie, donc c'est un transfert vers la mairie. »

Il demande ensuite s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à l'unanimité.

Enfin, sont examinées les propositions de crédits à inscrire en recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 783,82	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 666,05	1 666,05	1 666,05
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 783,82	0,00	1 666,05	1 666,05	1 666,05
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 783,82	0,00	1 666,05	1 666,05	1 666,05

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		76 000,00	76 000,00	76 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 703,00		8 288,00	8 288,00	8 288,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 703,00		84 288,00	84 288,00	84 288,00

TOTAL	9 486,82	0,00	85 954,05	85 954,05	85 954,05
--------------	-----------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					3 914,95
=					

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					89 869,00
---	--	--	--	--	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	84 288,00
--	------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à l'unanimité)

L'ensemble des crédits inscrits dans les chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement, aussi bien en dépenses qu'en recettes ayant été adoptés, il appartient désormais à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'ensemble du budget annexe de l'Office de Tourisme, tel que présenté ci-après :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	89 869,00	85 954,05
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	3 914,95
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	89 869,00	89 869,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	707 050,00	659 460,24
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	47 589,76
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	707 050,00	707 050,00
	=	=	=
	TOTAL DU BUDGET (4)	796 919,00	796 919,00

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur le budget primitif 2026 de l'Office de Tourisme (budget annexe), dans son ensemble.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-24	DF – OFFICE DE TOURISME – BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2026	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°8

DF – Budget annexe des Parkings – Compte Financier Unique (CFU) 2025

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2121-14, L2121-21 et L2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif/CFU et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, ainsi que son article L2121-31 relatif à l'adoption des comptes administratifs et de gestion/CFU ;
- Vu le code des juridictions financières ;
- Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 modifiée relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;

- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le compte financier unique (CFU), établi conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du CGCT afin de constituer l'arrêté des comptes de l'exercice 2025, comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Considérant la validation du projet de CFU par le service de gestion comptable de Vauvert, territorialement compétent ;
- Considérant que M. Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué aux Finances a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte financier unique 2025
- Considérant que M. Cédric BONATO, Maire en exercice, ne participe pas aux opérations de vote, laissant la présidence de la séance à M. RAMS, lors du vote du CFU 2025 ;

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, remplaçant à la fois le compte administratif et le compte de gestion.

Il vise à améliorer la transparence et la lisibilité des informations financières des collectivités locales, en mettant en évidence les données comptables aux côtés des données budgétaires. Cette approche permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et de contribuer au débat démocratique sur les finances locales.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

La vue d'ensemble, issue de la maquette ci-annexée du compte financier unique 2025 du budget annexe des Parkings se présente ainsi que suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – VUE D'ENSEMBLE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	872 909,81	2 091 168,02	2 964 077,83
	Recettes réalisées (1)	657 824,30	1 942 790,22	2 600 614,52
	Restes à réaliser	215 032,66	-	215 032,66
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 113 491,00	2 218 288,00	3 331 779,00
	Dépenses réalisées	496 304,67	2 190 656,76	2 686 961,43
	Restes à Réaliser	381 665,17	-	381 665,17
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	161 519,63	- 247 866,54	- 86 346,91
Résultats antérieur reportés	Résultats antérieurs reportés	240 581,19	127 119,98	367 701,17
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	402 100,82	- 120 746,56	281 354,26
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	- 166 632,51	-	- 166 632,51
Résultat cumulé	Excédent / déficit	235 468,31	- 120 746,56	114 721,75

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** le compte financier unique du budget annexe des Parkings, conformément à la maquette budgétaire ci-annexée,
- **D'arrêter** le résultat définitif pour l'exercice 2025 tel que résumé ci-dessus.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Cédric BONATO indique qu'il ne prend pas part au vote.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-25	DF – PARKINGS – COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025	Pour :	28	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°9

DF – Budget annexe des Parkings – Budget primitif 2026

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 du CGCT ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Le vote du budget primitif s'inscrit dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire présenté lors du conseil municipal du 15 avril 2026.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	716 712,00	644 839,00	644 839,00
605	Achats de matériel, équipements	335,00	600,00	600,00
6061	Fournitures non stockables (eau, ...)	24 754,00	15 000,00	15 000,00
611	Sous-traitance générale	298 207,00	203 207,00	203 207,00
6132	Locations Immobilières	140 776,00	154 000,00	154 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	500,00	500,00
61528	Entretien, réparation autres biens Immob.	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 000,00	2 100,00	2 100,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	300,00	300,00
627	Services bancaires et assimilés	12 750,00	12 500,00	12 500,00
62871	Remb. frais à la coil. de rattachement	225 390,00	214 400,00	214 400,00
6288	Autres	3 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	42 232,00	42 232,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 101 065,00	920 754,00	920 754,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 101 065,00	920 754,00	920 754,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8,02	9,86	9,86
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	8,02	9,86	9,86
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		1 817 785,02	1 565 602,86	1 565 602,86
66	Charges financières (b) (8)	12 787,98	10 258,58	10 258,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 870,00	11 373,00	11 373,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 082,02	-1 114,42	-1 114,42
67	Charges spécifiques (c)	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		1 830 773,00	1 576 061,44	1 576 061,44
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	387 515,00	385 865,00	385 865,00
0811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	387 515,00	385 865,00	385 865,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		387 515,00	385 865,00	385 865,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		387 515,00	385 865,00	385 865,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 218 288,00	1 961 926,44	1 961 926,44
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
+				
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)				120 746,56
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				2 082 673,00

Il s'équilibre aussi bien en dépenses et recettes, section par section et dans sa totalité, ainsi que suit en commençant par les dépenses de fonctionnement :

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses de fonctionnement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou observations. Il donne la parole à Christain LAPISARDI.

Christian LAPISARDI : « Nous souhaiterions voir quelques explications concernant la section d'exploitation des détails et dépenses sur certains comptes et notamment sur le compte 611, sous-traitance générale, on passe de 295 207 à 203 207, donc une réduction. Les locations immobilières ... (inaudible)

Les taxes foncières qui augmentent sensiblement qui passent de 10 000 à 42 000, les charges à caractère général qui passent 716 712 à 644 839 et les charges de personnel qui passent de 1 101 065 à 920 174 – moins 180 000 € et donc, tu l'as dit tout à l'heure, globalement nous constatons le total des dépenses d'exploitation une réduction de celle-ci de l'ordre de 256 000 €. Merci de bien vouloir nous apporter des explications sur ce sujet. »

Joachim RAMS : « Oui Christian, je n'ai pas pu noter tout ce que tu as listé mais est-ce que tu compares là aussi par rapport au budget prévisionnel précédent ? »

Christian LAPISARDI : « Oui mais... »

Joachim RAMS : « En tout cas quand j'étais dans l'opposition c'était mon point de vue. Le nouveau budget doit tenir compte de ce que l'on a réalisé, c'est-à-dire que c'est beaucoup plus réaliste. »

Christian LAPISARDI : « Il est très difficile d'avoir un avis effectivement à partir du moment où on compare des choses, des prévisions par rapport à un budget que... »

Joachim RAMS : « Je suis d'accord, mais ça c'est la comptabilité publique qui l'impose, mais effectivement, il serait tout à fait intéressant d'avoir des tableaux qui rappellent bien évidemment les réalisés. Je te rejoins tout à fait. C'est sur le même tableau que cela devrait figurer. »

Christian LAPISARDI : « Je suis d'accord avec toi mais il est important quand même de noter un certain nombre de diminutions fortes, je ne dis pas que ce n'est pas bien, je dis simplement qu'il faut être sûr de pouvoir les réaliser. »

Joachim RAMS : « Je crois que dans les documents de synthèse présentés tout à l'heure, il y avait les réalisés quand même. Je suis d'accord, ce n'est pas simple de faire les rapprochements. »

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations, pour les dépenses côté fonctionnement parking.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

Sont ensuite présentées les propositions de crédits à inscrire en recettes de fonctionnement :

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 987 032,02	1 987 600,00	1 987 600,00
752	Revenus des immeubles	4 000,02	4 500,00	4 500,00
7541	Redevance de stationnement	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
7542	Forfait post-stationnement	83 032,00	83 100,00	83 100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		1 987 032,02	1 987 600,00	1 987 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		1 987 032,02	1 987 600,00	1 987 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	104 136,00	95 073,00	95 073,00
747	Quote-part subv invest transf cpte résul	104 136,00	95 073,00	95 073,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>		<i>104 136,00</i>	<i>95 073,00</i>	<i>95 073,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 091 168,02	2 082 673,00	2 082 673,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 082 673,00
---	---------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les recettes de fonctionnement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Il donne la parole à Christian LAPISARDI

Christian LAPISARDI : « sur le compte 2031, frais d'études, je sais ce que tu vas me répondre mais je préfère quand même l'énoncer. Frais d'études on passe de 111 070 à 0 donc pour les propositions nouvelles, sur l'opération d'équipement numéro 14 »

Cédric BONATO indique qu'ils ne sont pas sur le bon tableau

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations. Personne ne prenant la parole il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

Ensuite, sont présentées les dépenses d'investissement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	111 070,63	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 452,00	0,00	128 299,00	128 299,00	128 299,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	62 098,15	5 456,05	275 121,31	275 121,31	280 577,36
	Total des opérations d'équipement	745 665,22	376 209,12	62 530,52	62 530,52	438 739,64
	Total des dépenses d'équipement	922 286,00	381 665,17	465 950,83	465 950,83	847 616,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 069,00	0,00	60 310,00	60 310,00	60 310,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	87 069,00	0,00	60 310,00	60 310,00	60 310,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 009 355,00	381 665,17	526 260,83	526 260,83	907 926,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	104 136,00		95 073,00	95 073,00	95 073,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	104 136,00		95 073,00	95 073,00	95 073,00
	TOTAL	1 113 491,00	381 665,17	621 333,83	621 333,83	1 002 999,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 002 999,00
---	---------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. I donne la parole à Christian LAPISARDI.

Christian LAPISARDI : « Pour ce qui concerne la section d'investissement sur le compte 2031, je reviens au frais d'études 111 070 passent à 0 donc pour les propositions nouvelles. Sur l'opération d'équipement n°14, je pense qu'il s'agit du parking Constance... Non, N°14, 166 150 il s'agit me semble-t-il du parking Mézy. Et sur l'opération d'équipement N°18, parking Constance, 544 418 à 62 530, je pense qu'il s'agit de restes à réaliser. Nous constatons ainsi que les travaux d'aménagement du parking Mézy sont officiellement annulés. Je rappelle que c'était un projet qui était né en 2012 pour répondre à l'opération Grand Site Camargue... »

Cédric BONATO : « : Excusez-moi, je me permets de vous couper, vous n'êtes pas dans les clous, là. Essayez de prendre la note de synthèse pour essayer de suivre. »

Christian LAPISARDI : « Vous avez une note de synthèse et vous avez page 15 le budget primitif et page 15 vous avez effectivement l'énoncé de l'ensemble des opérations et notamment l'opération 14 et 18 qui concernent effectivement les parkings. Et pour cela je précise et je constate que les prévisions budgétaires 2025 ont été supprimées pour le parking Mézy.

Je considère qu'il s'agit donc d'une annulation officielle des travaux devant être réalisés sur ce parking Mézy. Globalement, ce que je constate aussi, c'est que je ne vois pas de prévisions budgétaires pour le parking que vous prévoyez au rond-point du sel et donc j'imagine que les caravanes, les camping-cars resteront encore un certain temps sur le parking 4. »

Cédric BONATO : « Pour l'aménagement du parking Mézy, il n'y a pas d'argent pour le financer. Les aménagements pour les vélos, les cycles et s'il y a de la végétalisation à faire sur le parking, oui favorable. Pour les camping-cars qui traversent la ville, et qui s'installent sur ce parking, non. Donc, effectivement j'aurais aimé pouvoir inscrire le parking au niveau du rond-point du sel contre la Via Rhôna, mais il n'y a plus d'argent. Quoiqu'il en soit, on ne pourra pas le faire. Et vous en êtes comptable. »

Régis VIANET : « Sur le budget parking il y a de l'argent. »

Cédric BONATO : « Vous voulez que l'on en parle du budget parking ? Votre dernière opération, vous savez combien elle a coûté ? L'opération au Pôle Constance, les parkings. Elle a coûté 1 million 2 aux contribuables. Plus de 30 000€ la place de parking. Il faut m'expliquer. Alors vous allez me dire que c'était pollué, oui ça a coûté 2x100 000 € ça fait 1 million d'euros, ça fait un peu cher la place de parking. Avant de faire des projets, il faut au moins faire une économie du projet. Imaginez pour rentabiliser ces quelques dizaines de places, c'est impossible. Là, il s'agit d'une faute professionnelle. 1 million 2... »

Régis VIANET : « On verra combien coutera le parking au rond-point du sel. »

Cédric BONATO : « Il coutera moins cher car on est déjà propriétaire du foncier. C'est incroyable, vous êtes comptable de rien et vous la ramenez à chaque fois. »

Noémie ALBECQ-MEGIAS : « C'est un débat, on est en conseil municipal. »

Cédric BONATO : « Pourtant je ne suis pas un colérique. Je suis dans les chiffres depuis 4 semaines, quand je vois le bilan comptable et que l'on me parle de la guerre en Ukraine et que derrière je vois qu'il y a 50 emplois de plus et qu'il faut sortir 3 millions € de plus, qu'il n'y a plus de trésorerie, qu'il y a des opérations et j'en ai d'autres. »

Régis VIANET : « si je me suis présenté avec Madame ALBECQ-MEGIAS, il y a une raison. C'est que je n'étais pas toujours d'accord avec... »

Cédric BONATO : « Il fallait voter contre. Il fallait démissionner. Si vous êtes resté au conseil municipal pour toucher des indemnités, c'est votre choix. Vous auriez dû démissionner avant. Ici autour de la table vous n'avez aucun élu qui touche une indemnité à cause de votre bilan. »

Régis VIANET : « Je ne me permettrai pas de répondre à ce que vous venez de dire, mais cela ne se fait pas de dire que j'ai touché des indemnités pour rien. Il faut faire attention à ce que l'on dit monsieur le Maire. Si j'ai touché des indemnités c'est que j'étais délégué aux finances de la commune mais aussi représentant délégué dans d'autres organismes représentant la commune. Faites attention à ce que vous dites. Vérifiez la véracité »

Cédric BONATO : « Ce que je vois, ce sont les faits, monsieur, et les faits c'est que vous étiez contre et pour à la fois. Je veux bien la voix du juste milieu, c'est pour les Bouddhistes.

Régis VIANET : « Faites attention avec les indemnités. »

Christian LAPISARDI : « M. le Maire, vos propos, je les ai déjà lus pas entendus en 2008 et 2009 lors de votre première mandature lorsque vous êtes arrivé à la mairie. Ces propos, vous les avez dits en 2008 et vous les redites en 2026, c'est bien. »

André MORRA : « Régis, une question c'est la conjoncture internationale qui vous a fait acheter 16 voitures Nissan qui nous coûtent 288 951, 96€ par an alors que quand je passe dans les services on me dit que cela fait 3 ans que l'on a déposé un devis pour un volet roulant cassé, un devis de 1 084,81€ on vient de le réparer. Quand je passe dans les services, j'ai honte parfois. Que des agents me disent je suis allé sur mes deniers, chez Action acheter des stylos et des cahiers parce que depuis des mois j'en demande. Pendant ce temps, dans la mairie, il y avait des gens qui roulaient avec des Nissan. Ah, elles étaient bien certaines avec des écouteurs BOSE dans les appui-têtes, et cela aussi vous en êtes responsables, ce sont des choix politiques. C'est tout simple, il faut assumer. Et des comme ça j'en ai des tonnes. Quand des agents me disent, vous êtes élu M. MORRA ? mais on croyait que cela avait disparu, les élus ! comme les animaux préhistoriques parce que ça fait 6 ans que l'on n'a pas vu notre adjoint. C'est ça être élu ? On prend des indemnités et on ne passe pas pendant 6 ans dans son service. »

Joachim RAMS : « Je souhaiterais que ces échanges de début de mandature, qui ont été faits, il y a un constat quand même, c'est qu'effectivement le bilan dont on hérite est franchement un mauvais bilan. D'ailleurs vous évoquiez le besoin de faire un audit etc. Moi par exemple je n'ai pas compris les votes qui se sont exprimés sur l'affaire de Port Croisade. C'est à dire que là, il y a une petite SARL qui se fait effectivement des bilans financiers positifs tous les ans de plus de 300 000€ tous les ans et donc vous vous êtes abstenus et pas soutenus notre demande de remise en cause de l'accord de médiation qui a été signé. Je ne comprends pas votre choix, qui était de dire, on s'abstient. On n'adhère pas à ce projet de reprise par la commune de la gestion de ce bassin qui est profitable depuis 2005. Franchement, on devrait tous considérer puisque vous considérez effectivement ne pas être directement les héritiers de la mandature de Pierre MAUMÉJEAN soit, mais auquel cas soyons d'accord sur l'essentiel et votons ensemble autant que faire ce peu au moins les quelques premières années de la mandature qui sont difficiles pour différentes raisons. Aujourd'hui prenons l'existant, la situation réelle. On souhaite que la cour des Comptes intervienne pour clarifier les choses et pour nous guider. Nous avons fait de gros efforts en concédant aux commissions 2 élus de votre équipe.

Le groupe le Revivre n'avait pas d'élus dans toutes les commissions alors que M. PIGNAN avait un élu dans chaque commission et que dans la commission finance le groupe le Revivre n'était pas représentée. Les commissions fonctionnaient mal. Il y en avait 1 par an environ, pas plus. On va s'efforcer de faire mieux. On va s'efforcer de travailler ensemble, c'est-à-dire, avec des ordres du jour, avec des propositions, ou que l'on va débattre ensemble. C'est ce que nous souhaitons réussir à mettre en place. Pour cela, il faut qu'il y ait une volonté commune. Tournons cette page-là, cela va durer 6 ans, essayons de faire en sorte de réussir à redresser et relever cette situation qui aujourd'hui n'est vraiment pas bonne. C'est ce que l'on vous propose. »

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

Enfin, sont examinées les propositions de crédits à inscrire en recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	303 208,73	215 032,66	0,52	0,52	215 033,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		303 208,73	215 032,66	0,52	0,52	215 033,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	182 186,08	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		182 186,08	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		485 394,81	215 032,66	0,52	0,52	215 033,18
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	387 515,00		385 865,00	385 865,00	385 865,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		387 515,00		385 865,00	385 865,00	385 865,00
TOTAL		872 909,81	215 032,66	385 865,52	385 865,52	600 898,18

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	402 100,82
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 002 999,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	290 792,00
---	-------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

L'ensemble des crédits inscrits dans les chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement, aussi bien en dépenses qu'en recettes ayant été adoptés, il appartient désormais à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'ensemble du budget annexe des Parkings, tel que présenté ci-après :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 961 926,44	2 082 673,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 120 746,56	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 082 673,00	2 082 673,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	621 333,83	385 865,52
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	381 665,17	215 032,66
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 402 100,82
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 002 999,00	1 002 999,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 085 672,00	3 085 672,00

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur le budget primitif 2026 des Parkings (budget annexe), dans son ensemble.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-26	DF – PARKINGS -BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2026	Pour :	22	Groupe Majoritaire
		Contre :	7	Groupe Opposition
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°10

DF – Budget principal de la Commune – Compte Financier Unique (CFU) 2025

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2121-14, L2121-21 et L2121- 29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif/CFU et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, ainsi que son article L2121-31 relatif à l'adoption des comptes administratifs et de gestion/CFU ;
- Vu le code des juridictions financières ;
- Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 modifiée relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le compte financier unique (CFU), établi conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du CGCT afin de constituer l'arrêté des comptes de l'exercice 2025, comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Considérant la validation du projet de CFU par le service de gestion comptable de Vauvert, territorialement compétent ;
- Considérant que M. Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué aux Finances a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte financier unique 2025
- Considérant que M. Cédric BONATO, Maire en exercice, ne participe pas aux opérations de vote, laissant la présidence de la séance à M. RAMS, lors du vote du CFU 2025 ;

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, remplaçant à la fois le compte administratif et le compte de gestion.

Il vise à améliorer la transparence et la lisibilité des informations financières des collectivités locales, en mettant en évidence les données comptables aux côtés des données budgétaires. Cette approche permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et de contribuer au débat démocratique sur les finances locales.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

La vue d'ensemble, issue de la maquette ci-annexée du compte financier unique 2025 du budget principal de la commune se présente ainsi que suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – VUE D'ENSEMBLE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	6 574 913,00	18 209 502,51	24 784 415,51
	Recettes réalisées (1)	4 175 409,86	17 525 521,71	21 700 931,57
	Restes à réaliser	911 339,10	-	911 339,10
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	6 478 208,99	18 621 717,20	25 099 926,19
	Dépenses réalisées	3 624 245,32	18 277 732,14	21 901 977,46
	Restes à Réaliser	1 347 726,35	-	1 347 726,35
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	551 164,54	- 752 210,43	- 201 045,89
Résultats antérieur reportés	Résultats antérieurs reportés	- 96 704,01	412 214,69	315 510,68
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	454 460,53	- 339 995,74	114 464,79
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	- 436 387,25	-	- 436 387,25
Résultat cumulé	Excédent / déficit	18 073,28	- 339 995,74	- 321 922,46

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le compte financier unique du budget principal de la commune, conformément à la maquette budgétaire ci-annexée,
- D'arrêter le résultat définitif pour l'exercice 2025 tel que résumé ci-dessus.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Cédric BONATO indique qu'il ne prend pas part au vote.

Joachim RAMS est passé au vote

Délibération 2026-27	DF – COMMUNE – COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025	Pour :	28	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°11

DF – Budget principal de la commune – Vote des taux locaux d'imposition 2026

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

En application de l'article 1639 A du code général des impôts, les collectivités locales et organismes compétents font connaître aux services fiscaux avant le 15 avril, les décisions relatives, soit aux taux, soit aux produits, selon le cas, des impositions directes perçues à leur profit pour permettre leur recouvrement dans l'année.

Pour rappel, dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient depuis l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La taxe d'Habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. (THRS).

Pour l'exercice 2026, et conformément à ses engagements, la municipalité propose de laisser inchangés les taux d'imposition définis en 2025 et de les appliquer aux bases notifiées par les services fiscaux de l'État.

Ainsi, la Commune est appelée à voter 3 taux pour l'année 2026 : celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties, celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et celui de la taxe d'habitation. Il est proposé au Conseil d'adopter pour 2026 les taux d'imposition comme suit :

- **Taxe Foncière Bâti (TFB) 53.55 %**
- **Taxe foncière non Bâti (TFNB) 105.97 %**
- **Taxe Habitation (TH) 16.58 %**

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Délibération 2026-28	DF – COMMUNE- VOTE DES TAUX LOCAUX D'IMPOSITION 2026	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°12

DF – Budget principal de la Commune – Budget primitif 2026

Rapporteur : Joachim RAMS, Adjoint au Maire délégué

- Vu les articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 du CGCT ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Le vote du budget primitif s'inscrit dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire présenté lors du conseil municipal du 15 avril 2026. Il s'équilibre aussi bien en dépenses et recettes, section par section et dans sa totalité, ainsi que suit en commençant par les dépenses de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 976 070,36	0,00	3 748 860,01	3 748 860,01	3 748 860,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 677 856,40	0,00	9 651 308,00	9 651 308,00	9 651 308,00
014	Atténuations de produits	103 952,00	0,00	123 500,00	123 500,00	123 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 747 364,81	0,00	1 674 618,00	1 674 618,00	1 674 618,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 505 243,57	0,00	15 198 286,01	15 198 286,01	15 198 286,01
66	Charges financières	355 421,83	0,00	324 428,25	324 428,25	324 428,25
67	Charges spécifiques (3)	2 822,00	0,00	1 375,00	1 375,00	1 375,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	16 210,00		24 445,00	24 445,00	24 445,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 879 697,40	0,00	15 548 534,26	15 548 534,26	15 548 534,26

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 742 019,80		842 387,00	842 387,00	842 387,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 742 019,80		842 387,00	842 387,00	842 387,00

TOTAL	18 621 717,20	0,00	16 390 921,26	16 390 921,26	16 390 921,26
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	339 995,74
---	-------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 730 917,00
--	----------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses de fonctionnement.

Débat :

M. RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Il donne la parole à M. VIANET.

Régis VIANET : « Concernant le budget primitif de la commune tel qu'il est proposé, j'avais une question sur le chapitre 11. Comment on peut expliquer une augmentation 28 400€ sur la ligne achat de prestation de service, également une augmentation de 22 770€ pour la ligne fêtes et cérémonies et de 5 000 € pour la ligne réception, ce qui représente au total 106 166€ de dépenses supplémentaires. Par ailleurs nous avons noté des baisses importantes pour l'énergie de 94 000€ alors que le contexte actuel serait plutôt en faveur d'une prévision budgétaire à la hausse sur ce chapitre-là. De même pour les autres primes d'assurance, nous constatons une baisse de 267 000€, ce qui n'est pas logique au regard du contexte actuel. Enfin, nous observons une baisse pour les fournitures scolaires de 9 000€, représentant environ 37% de l'enveloppe inscrite au budget précédent. Voilà les questions que l'on se posait sur ce chapitre 11. »

Carine VANDERBISTE : « pour le budget scolaire c'est lié à la fermeture de classe, 2 classes. »

Joachim RAMS : «par rapport au budget précédent, tout est réaligné en fonction du réalisé avec l'addition de cette réalité qui a été prise en compte au niveau des fermeture de classe. »

Régis VIANET : « Je conçois que pour le scolaire, que la fermeture des classes a un impact mais quand même quand je vois qu'il y a 267 000€ en moins sur les primes d'assurances, je me pose quand même la question, qu'est ce qui fait que cette baisse soit aussi importante ? Et j'avais oublié de dire aussi que pour le chapitre 12, quand on regarde notamment la rémunération principale des titulaires on a 220 000€ de moins, donc je ne suis pas certain que sur le chapitre 12 on puisse baisser autant la rémunération des titulaires. Est-ce qu'il y a des départs à la retraite qui ne sont pas remplacés, c'est possible, et c'est pour cela que je pose la question. »

Joachim RAMS : « Sur l'assurance ce qui nous est indiqué, c'est l'application faite du nouveau marché qui a été approuvé l'an dernier, donc ce serait sur une année pleine cette année. C'est la prise en compte de la réalité de ce qu'est le marché. Je faisais partie de la commission d'appel d'offre et effectivement je me souviens qu'il y a eu un nouveau marché l'an dernier. »

Cédric BONATO : « Comme je l'ai annoncé, on ne renouvelle pas tous les départs. Nous avons déjà eu un départ, une démission. »

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

Sont ensuite présentées les propositions de crédits à inscrire en recettes de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 357 031,00	0,00	2 695 346,00	2 695 346,00	2 695 346,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	210 990,00	0,00	210 990,00	210 990,00	210 990,00
731	Fiscalité locale	9 416 191,00	0,00	9 385 223,00	9 385 223,00	9 385 223,00
74	Dotations et participations (3)	3 572 983,00	0,00	3 662 159,00	3 662 159,00	3 662 159,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	183 542,00	0,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00
Total des recettes de gestion courante		17 070 737,00	0,00	16 477 218,00	16 477 218,00	16 477 218,00
76	Produits financiers	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	62 334,51	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 133 086,51	0,00	16 478 218,00	16 478 218,00	16 478 218,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 076 416,00		252 699,00	252 699,00	252 699,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 076 416,00		252 699,00	252 699,00	252 699,00

TOTAL	18 209 502,51	0,00	16 730 917,00	16 730 917,00	16 730 917,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 730 917,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	589 688,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les recettes de fonctionnement.

Débat :

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

Ensuite, sont présentées les dépenses d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	521 464,65	26 772,00	0,00	0,00	26 772,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 531 546,72	430 662,36	622 852,65	622 852,65	1 053 515,01
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 346 504,22	890 291,99	809 700,00	809 700,00	1 699 991,99
Total des dépenses d'équipement		4 399 515,59	1 347 726,35	1 432 552,65	1 432 552,65	2 780 279,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	877 782,00	0,00	849 415,00	849 415,00	849 415,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		877 782,00	0,00	849 415,00	849 415,00	849 415,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 277 297,59	1 347 726,35	2 281 967,65	2 281 967,65	3 629 694,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 076 416,00		252 699,00	252 699,00	252 699,00
041	Opérations patrimoniales (7)	124 495,40		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 200 911,40		252 699,00	252 699,00	252 699,00

TOTAL	6 478 208,99	1 347 726,35	2 534 666,65	2 534 666,65	3 882 393,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 882 393,00
---	---------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

M. RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Il donne la parole à M. VIANET.

Régis VIANET : « Quand on regarde le budget dans sa globalité, tel qu'il nous a été envoyé en annexe, dans sa page 28, je me suis rendu compte que les opérations notamment d'équipement, on met cela dans les opérations d'équipement mais ce ne sont pas des opérations d'équipement en tant que tel, mais c'est inscrit obligatoirement dans la section d'investissement, concernant la révision du PLU, je vois qu'il n'est inscrit aucune ligne budgétaire pour 2026 alors que je crois qu'il est urgent de continuer le processus de révision de ce document puisque, comme vous le savez, le SCOT est en train de progresser dans la révision de son document d'urbanisme à l'échelle du SCOT.

Et du coup il faudra se mettre en conformité avec le SCOT. Ensuite, concernant l'opération 95 de l'aménagement de l'Office de Tourisme et du rez-de-chaussée de la mairie, j'ai vu noté 330 508€ de nouveau crédits qui ont été inscrits. De quoi s'agit-il ? »

Cédric BONATO : « c'est la deuxième partie de l'opération de travaux. Pour revenir sur le plan local d'urbanisme, oui, il faudra faire une révision et il faudra aussi de l'argent dans les caisses. Je tiens à rappeler au public qui est présent que nous avons 110 factures, 110 mandats qui n'ont pas été réglés et ne peuvent pas être réglés pour un montant d'un million d'euros. Donc, vous imaginez, la ville d'Aigues-Mortes pour l'instant l'indélicatesse dans laquelle elle est. Je compte pouvoir payer une partie au mois de juin. Mais il n'y a pas que ça, vous avez contracté à la Caisse d'Epargne une avance de crédit de 500 000€, que vous avez brûlé et qu'il faut rembourser. De ce fait, la situation financière est très compliquée, vous comprendrez pourquoi nous avons été obligés de gommer quelques lignes. Et nous n'avons plus de trésorerie. On est au plus court. Quand je dis que l'on est au bord de la faillite, si nous étions une société nous serions en faillite. »

Joachim RAMS demande s'il y a d'autres questions ou observations. Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

Enfin, sont examinées les propositions de crédits à inscrire en recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138) (3)	1 612 350,10	911 339,10	393 077,00	393 077,00	1 304 416,10
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 750 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 203,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 364 898,10	911 339,10	1 093 077,00	1 093 077,00	2 004 416,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	363 136,90	0,00	581 129,37	581 129,37	581 129,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions Invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-19 787,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		343 499,70	0,00	581 129,37	581 129,37	581 129,37
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 708 397,80	911 339,10	1 674 206,37	1 674 206,37	2 585 545,47
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 742 019,80		842 387,00	842 387,00	842 387,00
041	Opérations patrimoniales (10)	124 495,40		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 866 515,20		842 387,00	842 387,00	842 387,00
TOTAL		6 574 913,00	911 339,10	2 516 593,37	2 516 593,37	3 427 932,47
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						454 460,53
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 882 393,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	589 688,00
--	-------------------

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur les dépenses d'investissement.

Débat :

M. RAMS demande s'il y a des questions ou des observations. Il donne la parole à M. VIANET.

Régis VIANET : « Simplement, j'ai une question, sur emprunts et dettes je vois que la proposition nouvelle 700 000€ c'est un emprunt nouveau ou c'est un emprunt qui avait été obtenu mais non débloqué ? »

Cédric BONATO : « Non, c'est simplement l'opération de l'Office de Tourisme, c'est 80% de l'opération et c'est une écriture. Pas de crédit. Impossibilité de faire des crédits. »

Joachim RAMS demande s'il y a des questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote pour cette section à la majorité (Contre : groupe minoritaire)

L'ensemble des crédits inscrits dans les chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement, aussi bien en dépenses qu'en recettes ayant été adoptés, il appartient désormais à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'ensemble du budget principal de la commune, tel que présenté ci-après :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 534 666,65	2 516 593,37
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 347 726,35	911 339,10
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 454 460,53
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 882 393,00	3 882 393,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 390 921,26	16 730 917,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 339 995,74	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	16 730 917,00	16 730 917,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	20 613 310,00	20 613 310,00

Le conseil municipal, après débat, est invité à délibérer sur le budget primitif 2025 du de la commune (budget principal), dans son ensemble.

Délibération 2026-29	DF – COMMUNE – BUDGET PRINCIPAL 2026	Pour :	22	Groupe Majoritaire
		Contre :	7	Groupe Minoritaire
		Abstention :	0	Néant

AFFAIRE N°13

Informations et questions orales d'actualités

Rapporteur : Cédric BONATO, Maire

Cédric BONATO : Plus rien n'étant à l'ordre du jour il demande s'il y a des questions ou des observations complémentaires.

Personne ne prenant la parole, il tient à remercier l'ensemble des conseillers du conseil communautaire et du conseil municipal qui ont siégé depuis 14h. Il remercie les présents et leur souhaite une bonne soirée. Il rappelle aux élus, qu'ils doivent signer le parapheur avant de partir.

Fin de la séance à 18h50